

N.I.S : 000016179003845

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

CONSULTATION OUVERTE N° :004/DAM/ARPCE/2026

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation ouverte N°004/DAM/ARPCE/2026, ayant pour objet la sélection d'un bureau d'études spécialisé en vue d'élaborer un cahier des charges relatif à une mission d'audit des coûts, produits et résultats issus des systèmes de la comptabilité analytique des opérateurs de la téléphonie mobile, publié en date du 23/04/2026 sur le site web de l'ARPCE, que la consultation a été déclarée infructueuse, pour le motif suivant: **les soumissionnaires ont été jugés non éligibles au regard des conditions de participation requises à la présente consultation.**

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du service contractant, dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis sur le site web de l'ARPCE. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques, au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.